



RÈGLEMENT FÊTE EQUIBREIZH

La Fête Equibreizh 2025 est la manifestation festive de randonnée équestre organisée tous les ans en Bretagne pour mettre en valeur le circuit Equibreizh, et découvrir à cheval les plus beaux sites de la Région.

Elle se déroulera en 2025 à St Just en Ille-et-Vilaine, à proximité du 2ème site mégalithique de Bretagne les 21 et 22 juin (accueil possible dès le vendredi 20 juin à partir de 17h30).

Cette année, c'est l'Association A Cheval en Ille-et-Vilaine et le Comité Départemental de Tourisme Équestre d'Ille-et-Vilaine (CDTE 35) qui vous accueillent avec le soutien du Comité Régional du Tourisme Équestre de Bretagne (CRTEB).

Au programme, le samedi 21 juin une boucle de 32 km passant par Renac sur le circuit des pâlis et chapelles. Repas festif le samedi soir. Et le dimanche 22 juin, différentes boucles au choix de 14 km sur les sites des landes de Cojoux et de Tréal. Une boucle attelage sera préconisée (sens de circulation). Retour sur le site vers 12h pour admirer des spectacles équestres en dégustant la traditionnelle galette-saucisse.

Modalités d'inscription

L'inscription est individuelle. Elle est ouverte à tout cavalier ou meneur titulaire d'une assurance en responsabilité civile (licence ou assurance personnelle).

Chaque participant devra se conformer aux différentes règles en vigueur (code de la route, code rural, code forestier, code civil, règles sanitaires...), être maître de ses allures et adapter celles-ci au terrain en mettant pied à terre si nécessaire.

Tout participant mineur doit être accompagné par l'un de ses parents ou un responsable désigné par les parents dans une autorisation parentale écrite.

Lors de l'arrivée sur les lieux de la manifestation, passage obligatoire par l'accueil où il vous sera remis votre dossier de participation. Possibilité d'arriver le vendredi soir à partir de 17h30. Les chevaux doivent être présentés obligatoirement avec leur livret d'identification SIRE. Ils doivent être pucés et vaccinés. Ils doivent être assurés en responsabilité civile (attestation à fournir). Dans tous les cas, l'inscription doit se faire par envoi du bulletin, des photocopies des documents demandés et du règlement. Seuls seront pris en compte les dossiers complets. Tout dossier incomplet sera refusé.

Les Services Départementaux de l'Hygiène n'autorisent pas l'abreuvement collectif pour des raisons sanitaires ; aussi, chaque cavalier doit avoir son propre seau pour se servir aux bacs ou tonnes à eau. Le port de la bombe est fortement conseillé aux adultes et obligatoire pour les mineurs.

Pensez à vérifier l'état de vos ferrures afin de ne pas être ennuyés pendant ce week-end.

Chaque cavalier est responsable de l'état sanitaire de sa monture et de son aptitude à effectuer la randonnée.

Les CHIENS SONT INTERDITS sur les randonnées. Ils devront être attachés ou tenus en laisse sur les lieux de bivouacs. De même, par mesure de sécurité, les chevaux entiers sont interdits.

Organisation du séjour

Les circuits proposés emprunteront l'Equibreizh sur lesquels les balises Equibreizh sont apposées et des itinéraires équestres labellisés sur la commune de St Just sur lesquels les balises locales AACIV sont apposées. En dehors de ces tronçons, l'itinéraire à suivre est sur carte ou GPS. Des photocopies couleur à l'échelle 1/25 000^{ème} seront remises à chaque participant ainsi que les fichiers gpx des circuits proposés. Les traversées de route, les lieux typiques ou intéressants, les endroits demandant une certaine vigilance y seront indiqués. Il n'y aura pas de bénévoles sur le parcours, sauf pour certains endroits délicats.

A chacun d'être attentif !

Le Samedi, le lieu de pique nique est accessible entre 12h et 14h. Chacun doit prendre en charge l'attache de son cheval par ses propres moyens et, exclusivement, aux lignes de corde mises en place sur le terrain par l'organisation.

L'étape du soir doit être rejointe pour 17h30 environ. Les chevaux sont hébergés en paddocks non fournis et montés par les cavaliers. Les paddocks doivent être indépendants et séparés des paddocks voisins d'au

moins 1m. Du foin sera mis à disposition, par contre à chacun de prévoir des aliments concentrés (granulés...) s'il le souhaite.

Chaque cavalier, meneur ou accompagnateur prend en charge son bivouac (couchage, tente, camping-car ou autres), à monter à proximité immédiate de son paddock.

Les repas et petits-déjeuners seront servis sous forme de buffet. Des alternatives végétariennes sont possibles, merci de le signaler à l'inscription. Pour les personnes végétaliennes, l'organisation ne pourra pas assurer de menus spécifiques ; les repas seront déduits du forfait et vous pourrez apporter vos denrées personnelles.

Avant votre départ : chaque cavalier, ou ses accompagnateurs, doit ramasser les crottins de son cheval ainsi que le reste de foin. Les attelages sont tenus de respecter les règles en vigueur pour les attelages circulant sur la voie publique.

L'AACIV souscrit une assurance « responsabilité civile » d'organisateur. Il agit en qualité de coordinateur entre d'une part les participants et d'autre part les prestataires de service. L'AACIV ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident, irrégularité, détérioration, pertes ou vols... Les participants doivent souscrire une garantie responsabilité civile pour eux-mêmes et pour leurs montures (licence ou assurance personnelle). Afin d'éviter tout incident, les chevaux ayant tendance à botter doivent porter une rosette rouge à la queue durant toute la durée de la manifestation.

Le comité d'organisation se réserve le droit d'exclure tout cavalier ou accompagnateur ne respectant pas ledit règlement ou perturbant la manifestation Equibreizh.

Le présent règlement, envoyé avec le dossier d'inscription est supposé être connu de tous. La signature du bulletin d'inscription implique l'acceptation totale et sans restriction du présent règlement.

RÉCAPITULATIF DES TARIFS :

Soit par personne : 125 € pour le weekend 3 jours avec arrivée le vendredi soir (incluant le repas du soir et le petit-déjeuner du samedi matin) ; 105 € pour le weekend 2 jours ; est considéré comme accompagnateur toute personne à pied, à vélo, passager d'un attelage, etc... A noter que les repas et petits-déjeuners seront servis sous forme de buffet. Pour les personnes végétaliennes, l'organisation n'assurera pas de menus spécifiques ; les repas seront déduits du forfait (apporter ses denrées personnelles).

Le bulletin d'inscription complété devra être retourné, accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'AACIV) et des documents à fournir, à l'adresse de l'AACIV (Maison des sports – équitation 13B. Avenue de Cucillé 35065 Rennes). Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte. Aucune inscription par mail ne sera retenue.

A chaque inscription, un mail de confirmation sera adressé avec un numéro d'inscription. De même, si un envoi est incomplet, un mail ou un appel téléphonique sera envoyé afin d'indiquer que l'inscription n'est pas valide.

Inscription possible jusqu'au 30 mai 2025

A NE PAS OUBLIER :

Prévoir son éco gobelet (soyons responsables et attentifs à nos éco gestes)

Pensez à bien **fournir toutes les pièces justificatives** à votre dossier d'inscription

N'oubliez pas de mentionner le **NOM de votre équipe** si vous mutualisez vos paddocks à chaque bulletin d'inscription

Déroulé du weekend Equibreizh à Saint Just

Vendredi 20 juin

Accueil des premiers cavaliers et meneurs, à partir de 17h30 sur le site du complexe sportif de Saint Just. Remise des dossiers et vérification des livrets des chevaux, installation du bivouac et des paddocks. Prévoir sa clôture électrique et son mode de couchage. Douches et sanitaires à votre disposition. Vers 20h, apéritif offert par l'AACIV et repas sur inscription.

Samedi 21 juin

Petit-déjeuner des participants arrivés le vendredi soir de 7h30 à 8h30.

Accueil des nouveaux arrivants à partir de 8h30 sur le site et remise des dossiers et vérification des livrets des chevaux.

A partir de 9h, briefing puis randonnée vers Renac sur le circuit des pâlis et des chapelles. A partir de 12h, halte pique-nique organisée à Renac.

Vers 17h30, retour à St Just. Installation des bivouacs près des chevaux pour ceux arrivés le matin. Animation archéologique de 17h à 19h avec le CPIE et exposition « le schiste dans tous ses états » animé par les bénévoles du Foyer d'animation Rural de St Just, visite libre à la maison Mégalithes au coeur du bourg de St Just.

Douches et sanitaires à votre disposition.

19h : Apéritif et discours officiels avec animation musicale.

20h : REPAS de FÊTE à la salle de Cojoux. Soirée à thème « fête de la musique » (pensez à vos accessoires)

Dimanche 22 juin

Après un petit déjeuner pris en commun, randonnée sur les chemins des landes de Cojoux et de Tréal. Au retour de votre balade, possibilité de découvrir le Mountain Trail et de s'essayer sur un parcours de 11h à 13h.

Apéritif suivi d'un repas à partir de 12h30. Spectacles et démonstrations équestres à partir de 14h pour clôturer la Fête Equibreizh.

Fin du rassemblement Equibreizh vers 16 h 30.

Chevaux

Les chevaux non vaccinés ou non pucés ne seront pas admis sur le site ni sur les chemins de la Fête Equibreizh, ni les chevaux entiers.

L'hébergement des chevaux est prévu en paddocks (ceux-ci sont à la charge et sous la responsabilité des propriétaires, prévoir sa clôture électrique, ses piquets et son fil ou ruban).

L'alimentation des chevaux : foin fourni, bacs à eau sur le site (se munir de seaux pour des raisons sanitaires).

Inscription

Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès de l'AACIV sur demande auprès du secrétariat ou sur le site internet.

Selon la formule choisie, l'inscription comprend : les repas, les dotations, les animations, l'accès aux sanitaires et aux douches, l'emplacement du bivouac et paddock. Pour les végétaliens, les repas sont déduits des forfaits (chacun apporte ses denrées).

Pour les participants qui veulent se regrouper sur le bivouac, préciser le nom de l'**Equipe sur le bulletin d'inscription**.

FÊTE de L'EQUIBREIZH - ST JUST les 21 et 22 juin 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION / FORFAIT WEEKEND

ATTENTION : un bulletin d'inscription par participant

<input type="checkbox"/> CAVALIER <input type="checkbox"/> MENEUR <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNATEUR / GROOM (cocher la case correspondante)	
Numéro de licence = _____ (obligatoire ou joindre attestation assurance)	
NOM : Prénom : Adresse : Courriel : Nom du cheval : Allergies :	Né(e) le : _____ Nom de l'équipe (paddock groupé) : N°SIRE : _____ <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/> Végétalien
Signature obligatoire Fait à _____ Le _____	Par ma signature : <i>☞ Je déclare avoir pris connaissance du règlement général et du règlement sanitaire et les accepte.</i> <i>☞ Je déclare avoir souscrit une assurance RC pour moi-même et pour mon cheval</i> <i>☞ J'autorise la publication de photos prises lors de l'Equibreizh 2025 et sur lesquelles je serai présent</i> <i>☞ Je dégage l'AACIV de toute responsabilité en cas d'accident</i> <i>☞ J'apporte mon gobelet plastique</i>

	TARIF	TOTAL
FORFAIT WEEKEND 3 JOURS ARRIVEE VENDREDI SOIR Comprenant : ► Repas du vendredi soir ► Petit-déjeuner du samedi ► Pique-nique du samedi midi, ► Dîner et soirée du samedi, ► Petit-déjeuner du dimanche ► Repas du dimanche midi ► Dotations et animations	125 €	=€
FORFAIT WEEKEND 2 JOURS ARRIVEE SAMEDI MATIN Comprenant : ► Pique-nique du samedi midi, ► Dîner et soirée du samedi, ► Petit-déjeuner du dimanche ► Repas du dimanche midi ► Dotation et animations	105 €	=€
► REPAS SAMEDI SOIR	25 €	=€
► JOURNÉE DE RANDONNÉE SAMEDI (REPAS MIDI INCLUS)	20 €	=€
► JOURNÉE DE RANDONNÉE DIMANCHE (REPAS MIDI INCLUS)	15 €	=€
► DÉDUCTION FORMULE VEGETALIENNE	63 €	=€
Une confirmation, précisant votre n° de dossier vous sera adressée après réception de votre engagement	SOMME DUE	=€

Jour et heure d'arrivée approximative : le..... 2025, à Heures ; Type de véhicule :
 Au-delà de 140 inscrits, l'accueil des chevaux se fera en ligne de corde.

IMPORTANT : JOINDRE UNE COPIE DU CARNET DE VACCINATION (A JOUR) DE VOTRE CHEVAL et des ASSURANCES (cavalier et équidé)

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la réception du bulletin dûment complété et du règlement à l'ordre de l'AACIV.
 A renvoyer avant le 31 mai à : **AACIV Maison des sports – équitation 13 Bis avenue de cucillé 35 065 Rennes cedex**